

Comprendre la structure du SC DATA

Pour les nouveaux employés



ATSSC·SCDATA

Service Excellence / L'excellence en service



Administrative Tribunals
Support Service of Canada

Service canadien d'appui
aux tribunaux administratifs



Canada

Qu'est-ce que le SCDATA?

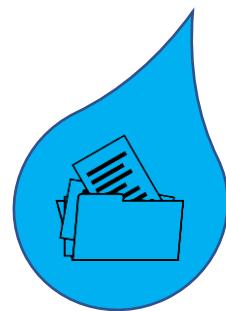
Le SCDATA a été créé avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} novembre 2014, de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*.

Le SCDATA doit fournir des services de soutien et des installations aux 12 tribunaux administratifs fédéraux par l'entremise d'une seule organisation intégrée.

Ces services de soutien sont assurés par les employés du SCDATA : personnes travaillant dans les huit secrétariats et dans les services internes.

Services de soutien du SC DATA

Secrétariats



Services de greffe

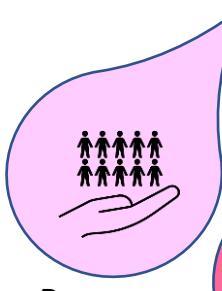


Services juridiques



Mandat et services aux membres

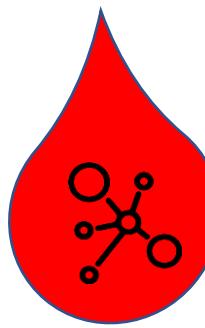
Services internes



Ressources humaines



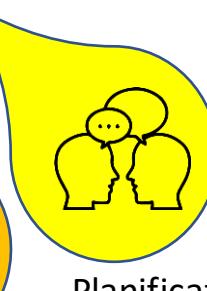
Services financiers



Gestion de l'information et technologie



Aménagement et sécurité



Planification et communications

Huit secrétariats du SC DATA

8 SECRÉTARIATS offrant des services à 12 TRIBUNAUX :

Secrétariat du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI)

Secrétariat du Tribunal de la sécurité sociale (TSS)

Secrétariat du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)

Secrétariat du Tribunal de la concurrence (TC)

Secrétariat du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs du Canada (TPFDC)

Secrétariat du Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP)

Secrétariat de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral (CRTESPF)

Secrétariat intégré – offrant des services aux tribunaux suivants :

- Commission de révision agricole du Canada (CRAC)
- Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEB)
- Tribunal de la protection de l'environnement du Canada (TPEC)
- Tribunal des revendications particulières Canada (TRP)
- Tribunal d'appel des transports du Canada (TATC)

Responsables du SCDATA et de chaque tribunal

Administrateur en chef du SCDATA	Président du Tribunal
 <p>Orlando Da Silva, MB Administrateur en chef</p> <p>L'administrateur en chef est chargé de fournir à chaque tribunal administratif les services d'appui et installations dont il a besoin pour exercer ses attributions en conformité avec les règles régissant ses activités.</p>	<p>Le président d'un tribunal administratif supervise et dirige les travaux du tribunal.</p>

Employés du SC DATA par rapport aux membres d'un tribunal

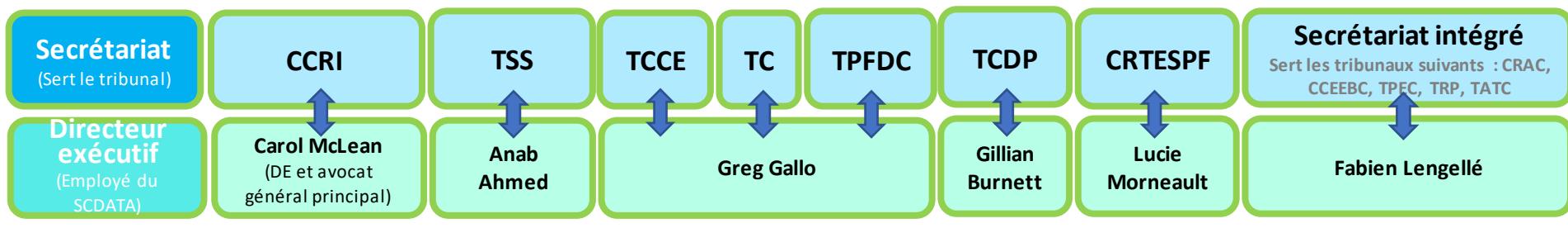
Employés du SC DATA	Membres d'un tribunal
Les employés du SC DATA sont des fonctionnaires fédéraux qui travaillent dans l'un des secrétariats ou dans les Services internes.	Les membres d'un tribunal ne sont pas des fonctionnaires, mais plutôt des personnes qui ont été nommées par le gouverneur en conseil (CEC) pour un mandat pouvant aller jusqu'à cinq ans, avec possibilité de renouvellement de leur mandat. Les membres d'un tribunal (GEC) sont les décideurs du tribunal.

Secrétariats par rapport aux tribunaux

Secrétariat = SCDATA

Tribunal ≠ SCDATA

SCDATA



Tribunaux indépendants relevant du SCDATA

